

Communiqué de presse du 3 juin 2013

Non à l'oppression patronale sur les salariés et les médecins du travail

Le SMG dénonce la violence patronale à l'égard des médecins du travail, qui ne pratiquent que leur métier et n'ont aucune leçon de morale à recevoir, ni du patronat, ni de l'Ordre des médecins, ordre qu'aucun pouvoir politique n'a jamais eu le courage de dissoudre, alors qu'il constitue une véritable juridiction d'exception.

Le SMG appelle à signer la pétition en ligne <http://www.a-smt.org/accueil.html> pour protester contre la mise en cause par EDF et l'un de ses sous-traitants, Orys, de trois médecins du travail ayant établi des liens entre les problèmes de santé de certains de leurs patients et leur environnement professionnel.

EDF et Orys ont déposé plusieurs plaintes auprès de l'Ordre des médecins, qui n'y a vu aucune objection !

Le SMG dénonce la violence patronale à l'égard des salariés au sein d'organisations du travail hautement pathogènes. Les médecins généralistes sont bien placés pour s'apercevoir avec stupéfaction et horreur que la souffrance psychique, les suicides, les maladies professionnelles comme les cancers ne cessent de croître dans notre pays depuis 30 ans.

Le SMG demande l'abrogation du décret de 2007, qui modifie un article du code de santé publique permettant aux employeurs de porter plainte devant le Conseil de l'Ordre des médecins.

Le SMG rappelle que l'indépendance des médecins du travail est inaliénable et appelle les autorités françaises à tout mettre en œuvre pour la protéger.

Le patronat n'a pas à s'immiscer dans les affaires médicales mais au contraire doit participer à améliorer l'organisation du travail en France pour que celui-ci soit un facteur d'émancipation humaine et non pas d'aliénation mentale et de destruction de vies humaines.

Contacts :

Marie Kayser : 06 86 55 80 02

Didier Ménard : 06 07 16 57 78